

ANNEXE 5

STRUCTURE DES CHAMPIONNATS MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2025 / 2026

SENIORS

DIVISIONS	MONTÉE(S) en division supérieure	DESCENTE(S) en division inférieure	DIVISIONS SENIORS 2026/2027
DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 12 EQUIPES	1 (le premier du groupe)	3 (les équipes classées de la 10 ^{ème} à la 12 ^{ème} place)	DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 12 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 24 EQUIPES	3 (le premier de chaque groupe + le meilleur deuxième des 2 groupes **)	4 (les équipes classées 11 ^{ème} et 12 ^{ème} de chaque groupe)	DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 24 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 3 2 GROUPE DE 12 EQUIPES SOIT 24 EQUIPES	4 (les 2 premiers de chaque groupe)	6 (les équipes classées de la 10 ^{ème} à la 12 ^{ème} place de chaque groupe)	DEPARTEMENTAL 3 2 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 24 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 4 3 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 36 EQUIPES	6 (les 2 premiers de chaque groupe)	8 ^{***} (les équipes classées de la 11 ^{ème} à la 12 ^{ème} place de chaque groupe et les 2 moins bons 10 ^{èmes})**	DEPARTEMENTAL 4 3 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 36 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 5 4 GROUPES DE 12 EQUIPES	8 ^{***} (les 2 premiers de chaque groupe) ^{***}		DEPARTEMENTAL 5 X GROUPES DE 10 OU 12 EQUIPES

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe de la dernière division sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

* Il est tenu compte, dans ce tableau, de l'hypothèse d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1 du District des Yvelines.

• S'il n'y avait aucune relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu à une montée supplémentaire de Départemental 2 en Départemental 1.

• S'il y avait plus d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu, en Départemental 1, à autant de descentes supplémentaires qu'il serait nécessaire pour ramener la Division à 12 équipes maximum.

** Le départage intervient dans les conditions fixées par l'article 14.5 du Règlement Sportif du District.

*** Chiffre susceptible d'être modifié en fonction du nombre de groupes composant la dernière Division.

ANNEXE 5

STRUCTURE DES CHAMPIONNATS
MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2025 / 2026

U 17

DIVISIONS U17	MONTÉE(S) en division supérieure U18	DESCENTE(S) en division inférieure U18	DIVISIONS U18 2026/2027
DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 10 EQUIPES		2 (les équipes classées aux 9 ^{ème} et 10 ^{ème} places)	DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 10 ou 12 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 8 ou 10 EQUIPES 1 GROUPE DE 14 EQUIPES	2 (le premier de chaque groupe) Les 2 premiers du groupe		DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 10 EQUIPES
			DEPARTEMENTAL 3 X GROUPES DE 10 EQUIPES

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe de la dernière division sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

* Il est tenu compte, dans ce tableau, de l'hypothèse de 2 prises en compte d'équipes de Régional 3, en Départemental 1 du District des Yvelines, en application de l'article 5n4 de la compétition.

• S'il y avait plus d'une relégation de Régional 3 U18 en Départemental 1, il y aurait lieu, en Départemental 1, à autant de descentes supplémentaires qu'il serait nécessaire pour ramener la Division à 10 ou 12 équipes maximum.
Il en va de même en cas d'utilisation de l'article 5.4 de la compétition.

** Le départage intervient dans les conditions fixées par l'article 14.5 du Règlement Sportif du District.

*** Chiffre susceptible d'être modifié en fonction du nombre de groupes composant la dernière Division.

ANNEXE 5

STRUCTURE DES CHAMPIONNATS
MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2025 / 2026

U 16

DIVISIONS U16	MONTÉE(S) en division supérieure U17	DESCENTE(S) en division inférieure U17	DIVISIONS U17 2026/2027
DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 10 EQUIPES	1**** (le premier du groupe)	2 (les équipes classées aux 9 ^{ème} et 10 ^{ème} places)	DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 10 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 10 EQUIPES SOIT 20 EQUIPES	2 (le premier de chaque groupe)	6 (les équipes classées de la 8 ^{ème} à la 10 ^{ème} place)	DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 10 EQUIPES SOIT 20 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 3 4 GROUPES DE 10 à 12 EQUIPES	6 (le premier de chaque groupe et les 2 meilleurs 2 ^{èmes**})***		DEPARTEMENTAL 3 X GROUPES DE 10 EQUIPES

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe de la dernière division sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

* Il est tenu compte, dans ce tableau, de l'hypothèse d'une relégation de Régional 3 U16 en Départemental 1 U17 du District des Yvelines.

- S'il n'y avait aucune relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu à une montée supplémentaire de Départemental 2 en Départemental 1.
- S'il y avait plus d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu, en Départemental 1, à autant de descentes supplémentaires qu'il serait nécessaire pour ramener la Division à 10 équipes maximum. **Il en va de même en cas d'utilisation de l'article 5.4 de la compétition.**

** Le départage intervient dans les conditions fixées par l'article 14.5 du Règlement Sportif du District.

*** Chiffre susceptible d'être modifié en fonction du nombre de groupes composant la dernière Division.

****cette équipe accède à la R3 U16 mais également à la D1 U17 si le club ne possède pas d'équipe hiérarchiquement identique en U17 Ligue.

ANNEXE 5

STRUCTURE DES CHAMPIONNATS
MONTEES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2025/2026

U 15

DIVISIONS U15	MONTÉE(S) en division supérieure U16	DESCENTE(S) en division inférieure U16	DIVISIONS U16 2026/2027
DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 40-12 EQUIPES	1**** (le premier du groupe)	3 2 (les équipes classées de la 8 ^{ème} à la 10^{ème} place la 11 ^{ème} à la 12 ^{ème} place)	DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 10 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 10 EQUIPES	3 2 (le premier de chaque groupe)	6 (les équipes classées de la 8 ^{ème} à la 10 ^{ème} place)**	DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 10 EQUIPES SOIT 20 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 3 3 GROUPES DE 10 à 12 EQUIPES	6 Les 2 premiers de chaque groupe		DEPARTEMENTAL 3 X GROUPES DE 10 EQUIPES

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe de la dernière division sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

Précision : il est prévu que la U16 D1 2026/2027 soit constitué de 10 équipes. Par conséquent, il y aura lieu à autant d'adaptations nécessaires (selon les engagements, descente(s) supplémentaire(s)) pour que cette poule soit constituée de 10 équipes

* Il est tenu compte, dans ce tableau, de l'hypothèse d'une relégation de Régional 2 U15 en Départemental 1 U16 du District des Yvelines.

• S'il n'y avait aucune relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu à une montée supplémentaire de Départemental 2 en Départemental 1.

• S'il y avait plus d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu, en Départemental 1, à autant de descentes supplémentaires qu'il serait nécessaire pour ramener la Division à 10 équipes maximum. **Il en va de même en cas d'utilisation de l'article 5.4 de la compétition.**

** Le départage intervient dans les conditions fixées par l'article 14.5 du Règlement Sportif du District.

*** Chiffre susceptible d'être modifié en fonction du nombre de groupes composant la dernière Division.

****cette équipe accède à la R3 U15 mais également à la D1 U16 si le club ne possède pas d'équipe hiérarchiquement identique en U16 Ligue.

ANNEXE 5

STRUCTURE DES CHAMPIONNATS
MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA PHASE DE BRASSAGE

U 14 phase 1

NIVEAU	PAR NIVEAU			
	DESCENTE(S) de niveau supérieure U14	MONTÉE(S) en division supérieure U14	DESCENTE(S) en division inférieure U14	MONTÉE(S) de niveau inférieure U14
NIVEAU 1 3 GROUPE DE 8 EQUIPES SOIT 24 EQUIPES			9 (les équipes classées de la 6 ^{ème} à la 8 ^{ème} places)	5
NIVEAU 2 4 GROUPE DE 8 EQUIPES SOIT 32 EQUIPES	9	5 (le 1 premier de chaque groupe et le meilleur 2 ^{ème} *)***	14 (les équipes classées de la 6 ^{ème} à la 8 ^{ème} places de chaque groupe et les 2 moins bons 5 ^{ème} *)	8***
NIVEAU 3 8 GROUPE DE 8 à 10 EQUIPES	14	8*** (le premier de chaque groupe)***		

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe du dernier niveau sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

** Le départage intervient dans les conditions fixées par l'article 14.5 du Règlement Sportif du District.

*** Chiffre susceptible d'être modifié en fonction du nombre de groupes composant le dernier niveau.

ANNEXE 5

<p>STRUCTURE DES CHAMPIONNATS MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2025 / 2026</p>

U 14

DIVISIONS U14	MONTÉE(S) en division supérieure U15	DESCENTE(S) en division inférieure U15	DIVISIONS U15 Saison 2026/2027
DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 10 EQUIPES	1**** (le premier du groupe)	2 (les équipes classées de la 8 ^{ème} à la 10 ^{ème} place)	DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 10 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 10 EQUIPES SOIT 20 EQUIPES	2 (le premier de chaque groupe)	6 (les équipes classées de la 8 ^{ème} à la 10 ^{ème} place)	DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 10 EQUIPES SOIT 20 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 3 3 GROUPES DE 10 EQUIPES SOIT 30 EQUIPES	6 (les 2 premiers de chaque groupe)	8*** (les équipes classées à la 9 ^{ème} et 10 ^{ème} places et les 2 moins bons 8 ^{ème} ***)	DEPARTEMENTAL 3 3 GROUPES DE 10 EQUIPES SOIT 30 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 4 8 GROUPES DE 10 EQUIPES	8*** (les premiers de chaque groupe)		DEPARTEMENTAL 4 X GROUPES DE 10 EQUIPES

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe de la dernière division sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

* Il est tenu compte, dans ce tableau, de l'hypothèse d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1 du District des Yvelines.

- S'il n'y avait aucune relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu à une montée supplémentaire de Départemental 2 en Départemental 1.
- S'il y avait plus d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu, en Départemental 1, à autant de descentes supplémentaires qu'il serait nécessaire pour ramener la Division à 10 équipes maximum.

** Le départage intervient dans les conditions fixées par l'article 14.5 du Règlement Sportif du District.

*** Chiffre susceptible d'être modifié en fonction du nombre de groupes composant la dernière Division.

****cette équipe accède à la R3 U14 mais également à la D1 U15 si le club ne possède pas d'équipe similaire (en terme de numéros) en U15 Ligue.

ANNEXE 5 –

COMPOSITION DES POULES POUR LA SAISON 2026 / 2027 DANS LE CADRE DE L'ACCESSION GENERATIONNELLE

	U14	U15	U16	U17	U18
D1	Maintenus de D1 U14 N-1 Montants D2 U14 N-1	Relégué(s) U14 de Ligue N-1 U14 N-1 Non conservé(s) en Ligue U15 (*) Montant U14 de D1 N-1 (*) Maintenus de D1 U14 N-1 (*) Montants D2 U14 N-1 (*)	Relégué(s) U15 de Ligue N-1 U15 N-1 Non conservé(s) en Ligue U16 (*) Montant U15 de D1 N-1 (*) Maintenus de D1 U15 N-1 (*) Montants D2 U15 N-1 (*)	Relégué(s) U16 de Ligue N-1 U16 N-1 Non conservé(s) en Ligue U17 (*) Montant U16 de D1 N-1 (*) Maintenus de D1 U16 N-1 (*) Montants D2 U16 N-1 (*)	Relégué(s) U18 de Ligue N-1 Relégué(s) U17 de Ligue N-1 R2 U17 N-1 non conservé(s) en Ligue U18 (**) Montant U17 de D1 N-1 (*) Maintenus de D1 U17 N-1 (*) Montants D2 U17 N-1 (*)
D2	Equipes issues du brassage	Relégués de D1 U14 N-1 (*) Maintenus de D2 U14 N-1 (*) Montants D3 U14 N-1 (*)	Relégués de D1 U15 N-1 (*) Maintenus de D2 U15 N-1 (*) Montants D3 U15 N-1 (*)	Relégués de D1 U16 N-1 (*) Maintenus de D2 U16 N-1 (*) Montants D3 U16 N-1 (*)	Relégués de D1 U17 N-1 (*) Maintenus de D2 U17 N-1 (*) Montants D3 U17 N-1 (*)
D3	Equipes issues du brassage	Relégués de D2 U14 N-1 (*) Maintenus de D3 U14 N-1 (*) Montants D4 U14 N-1 (*)	Relégués de D2 U15 N-1 (*) Maintenus de D3 U15 N-1 (*) Montants D4 U15 N-1 (*)	Relégués de D2 U16 N-1 (*) Maintenus de D3 U16 N-1 (*) Montants D4 U16 N-1 (*)	Relégués de D2 U17 N-1 (*) Maintenus de D3 U17 N-1 (*) Montants D4 U17 N-1 (*)
D4	Equipes issues du brassage	Relégués de D3 U14 N-1 (*) Maintenus de D4 U14 N-1 (*)	Relégués de D3 U15 N-1 (*) Maintenus de D4 U15 N-1 (*)	Relégués de D3 U16 N-1 (*) Maintenus de D4 U16 N-1 (*)	

(*) Sauf si le club dispose d'une équipe de même niveau hiérarchique dans la catégorie supérieure lors de la saison N+1

(**) 2 équipes faisant parti des 2 meilleures équipes yvelinoises en Ligue R3 N-1

ANNEXE 5

STRUCTURE DES CHAMPIONNATS
MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2025 /
2026

C.D.M.

DIVISIONS	MONTÉE(S) en division supérieure	DESCENTE(S) en division inférieure	DIVISIONS CDM 2026/2027
DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 12 EQUIPES	1*		DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 10 à 12 EQUIPES

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe de la dernière division sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

* Il est tenu compte, dans ce tableau, de l'hypothèse d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1 du District des Yvelines.

- S'il n'y avait aucune relégation de Régional en Départemental 1, il y aurait lieu à une montée supplémentaire de Départemental 2 en Départemental 1.
- S'il y avait plus d'une relégation de Régional en Départemental 1, il y aurait lieu, en Départemental 1, à autant de descentes supplémentaires qu'il serait nécessaire pour ramener la Division à 10 équipes maximum.

** Le départage intervient dans les conditions fixées par l'article 14.5 du Règlement Sportif du District.

ANNEXE 5

STRUCTURE DES CHAMPIONNATS
MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2025 /
2026

ANCIENS

DIVISIONS	MONTÉE(S) en division supérieure	DESCENTE(S) en division inférieure	DIVISIONS ANCIENS 2026/2027
DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 12 EQUIPES	1 (le premier du groupe)	3 (les équipes classées de la 10 ^{ème} à la 12 ^{ème} place)	DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 12 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 24 EQUIPES	3 (le premier de chaque groupe et le meilleur 2 ^{ème} ** des 2 groupes)	4 (les équipes classées de la 11 ^{ème} à la 12 ^{ème} place de chaque groupe)***	DEPARTEMENTAL 2 2 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 24 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 3 2 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 24 CLUBS	4 (les 2 premiers de chaque groupe)	6 (les équipes classées de la 10 ^{ème} à la 12 ^{ème} place de chaque groupe)***	DEPARTEMENTAL 3 2 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 24 CLUBS
DEPARTEMENTAL 4 3 GROUPES DE 12 à 13 SOIT 38 EQUIPES	6 (les 2 premiers de chaque groupe)	11** (les équipes classées de la 10 ^{ème} à la 13 ^{ème} place)***	DEPARTEMENTAL 4 3 GROUPES DE 12 EQUIPES SOIT 38 EQUIPES
DEPARTEMENTAL 5 5 GROUPES DE 10 EQUIPES	9*** (les premiers de chaque groupe et les 4 meilleurs 2 ^{èmes})**		DEPARTEMENTAL 5 X GROUPES DE 10 à 12 EQUIPES

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe de la dernière division sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

- * Il est tenu compte, dans ce tableau, de l'hypothèse d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1 du District des Yvelines.
- S'il n'y avait aucune relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu à une montée supplémentaire de Départemental 2 en Départemental 1.
 - S'il y avait plus d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu, en Départemental 1, à autant de descentes supplémentaires qu'il serait nécessaire pour ramener la Division à 12 équipes maximum.

** Le départage intervient dans les conditions fixées par l'article 14.5 du Règlement Sportif du District.

*** Chiffre susceptible d'être modifié en fonction du nombre de groupes composant la dernière Division.

ANNEXE 5

STRUCTURE DES CHAMPIONNATS
MONTÉES ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON 2024 /
2025

FUTSAL

DIVISIONS	MONTÉE(S) en division supérieure	DESCENTE(S) en division inférieure	DIVISIONS FUTSAL 2025/2026
DEPARTEMENTAL 1 1 GROUPE DE 12 EQUIPES	1*		A déterminer

Les nombres de groupes et d'équipes par groupe de la dernière division sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions

* Il est tenu compte, dans ce tableau, de l'hypothèse d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1 du District des Yvelines.

- S'il n'y avait aucune relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu à une montée supplémentaire de Départemental 2 en Départemental 1.
- S'il y avait plus d'une relégation de Régional 3 en Départemental 1, il y aurait lieu, en Départemental 1, à autant de descentes supplémentaires qu'il serait nécessaire pour ramener la Division à 10 clubs maximum.